



# PROGRAMME DE FORMATION

## BASSE TENSION

### HABILITATION ELECTRIQUE BT EN INITIAL

Habilitations concernées : BR, B1, B1V, B2, B2V, B2V Essais, BC, BE Mesure, be Essai, BE  
Vérification + option H0(v)

**Durée :**

21 heures dont 5 heures de pratique minimum.

**Prérequis :**

- Posséder des connaissances techniques en électricité est impératif pour suivre cette formation.
- Avoir une connaissance des installations électriques

**Public concerné :**

Personnel électricien BT chargé d'exécuter des consignations et/ou interventions de dépannages; d'exécuter ou diriger des travaux hors tension; de réaliser des mesures.

**Objectif :**

- Permettre au stagiaire de connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers et d'appliquer des prescriptions de sécurité électrique.
- Analyser le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident.
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux travaux, consignations, interventions de dépannage et mesures.

**Pédagogie :**

La journée est interactive, le formateur crée les conditions où chacun peut s'exprimer et écouter. Roulement de sujets théoriques, exercice pratique. La base théorique est sous forme de diapositives et visionnage de vidéos pour étudier les situations.

Evaluation des acquis par un test QCM et évaluation pratique par mise en situation.

**Moyens humains :**

Formateurs qualifiés ayant une pratique de technicien sur terrain ou de conseil dans le domaine électrique.

Mise à jour le 21/09/2020



**LE BON FORMATION**

Formations sécurité au travail

EURL LE BON ELECTRICIEN  
SIRET : 871 904 394 00019 - Code APE 4321A  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
84010195301 auprès du préfet de région Auvergne-  
Rhône-Alpes

1982 montée neuve  
01700 Miribel

**Tél : 06 41 77 65 29**  
**contact@lebon-formation.fr**



# PROGRAMME DE FORMATION

## BASSE TENSION

### HABILITATION ELECTRIQUE BT EN INITIAL

Habilitations concernées : BR, B1, B1V, B2, B2V, B2V Essais, BC, BE Mesure, be Essai, BE Vérification + option Ho(v)

#### Sanction de la formation :

Attestation individuelle de formation

#### Contenu :

##### ENSEIGNEMENT THEORIQUE :

- Evaluation et sensibilisation aux risques électriques.
- Les différents risques d'origine électrique.
- Définition des limites et zones d'environnement.
- Mesures de prévention à réaliser lors d'une opération d'ordre électrique.
- Les obligations et responsabilités des différents acteurs.
- Les rôles et limites du titre d'habilitation.
- Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique.

##### MISE EN SITUATION PRATIQUE :

- Analyse des risques électriques et de la zone de voisinage.
- Protection de la zone de travail par délimitation, obstacle ou isolation.
- Rédaction des documents applicables.
- Mise en œuvre et en sécurité des opérations de consignation, dépannage, travaux et mesurage.

Mise à jour le 21/09/2020



**LE BON FORMATION**

Formations sécurité au travail

EURL LE BON ELECTRICIEN  
SIRET : 871 904 394 00019 - Code APE 4321A  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
84010195301 auprès du préfet de région Auvergne-  
Rhône-Alpes

1982 montée neuve  
01700 Miribel

**Tél : 06 41 77 65 29**  
**contact@lebon-formation.fr**